

Institut de Formation du Rire Médecin Conditions Générales de vente - 2020-2021

Devis et attestation

Pour chaque formation, l'Institut de Formation du Rire Médecin (l'«Institut de Formation») s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'Institut de Formation un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros net de taxes. Le paiement s'effectue conformément aux dispositions du Code du Travail (articles L.6353-3 à L.6353-7 du Code du Travail) et est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours ouvrables avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par email à l'adresse suivante : b.hochet@leriremedecin.org. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du prix de la formation. En cas d'annulation 3 jours ouvrables ou moins avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 75% du prix de la formation sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours ouvrables avant la date de la formation. En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'Institut de Formation ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par e-mail. En cas de grève de trains ou d'impondérables de ses intervenants, l'Institut de Formation s'engage à reprogrammer la formation dans les meilleurs délais.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'Institut de Formation. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés – Protection des données (RGPD)

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'Institut de Formation sont utilisées pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant, conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et aux dispositions du Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par la loi française. En cas de litige survenant entre l'Institut de Formation et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Paris.